

**SEJOUR
ADOS EN
ESPAGNE**

Tu as entre 11 et 17 ans... Alors viens vivre **10 jours en bord de mer**,
100% Camping à Canet de Mar près de Barcelone !!
Dépêche-toi il nous reste encore quelques places
Renseigne-toi vite en contactant Salem, animateur Jeunesse au 07 79 86 25 87
ou fusion.jeunes@gmail.com
Viva vacaciones en el mar !!



Pour la prochaine rentrée des classes, avez-vous pensé à tout ?
Cartable, cahiers, trousse, crayons...
N'oubliez pas également d'inscrire vos enfants aux services périscolaires.
Rendez-vous avec vos identifiants sur <http://st-clair-du-rhone.issila.com> réouverture du site début août.
Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter nos services en mairie 04.74.56.43.15.



Dates à retenir :



Mercredi 13 juillet, traditionnel feu d'artifice
au stade de Varambon organisé par le comité des fêtes.
Départ du feu vers 23h. Sur place :
- Buvette, restauration : hamburgers, hot dogs, frites.
- Bal animé par Sonostyl.



La prochaine **collecte de sang**
aura lieu le Jeudi 28 juillet, Salle
Polyvalente de l'Espace Jean
Fournet de 16h30 à 19h00.



CINEMA D'ETE :

Samedi 27 août, dans la cour de l'école du Village
projection du film « Les malheurs de Sophie »
à partir de 20h45.

Repli à la salle de spectacle de la mairie en cas de mauvais temps.

Dimanche 4 septembre
Place de la mairie et skate park de l'espace Jean Fournet
VIDE GRENIER
A partir de 6h Sans Réservation
Renseignements 07.50.47.39.29
Organisé par l'Association
Création et Diffusion de Film

Samedi 10 septembre
TOURNOI DE POKER
Salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet
Organisé par l'Association
Végas Poker Club



A très bientôt pour une prochaine lettre..
Le Maire, Olivier MERLIN .



Mairie de Saint-Clair du Rhône

LA LETTRE DE L'ETE JUILLET - AOÛT 2016 - n°24



Chers concitoyens,

L'été arrive enfin avec les beaux jours...C'est traditionnellement et pour la majorité d'entre nous la période des « grandes vacances ». Les projets urgents de notre commune qui étaient conditionnés à l'obtention de subventions (Pôle Petite enfance), au travail des architectes (Pôle Médical), aux services de l'état (P.L.U.) doivent avancer et vos élus, avec l'aide des agents communaux en sont des acteurs actifs, y compris pendant cette période.

La deuxième réunion publique du Plan Local d'Urbanisme s'est déroulée mardi 28 juin. Le projet va nécessiter encore 2 à 3 mois de travail, puis il sera soumis aux services compétents pour sa validation (S.C.O.T., Etat...). L'enquête publique devrait avoir lieu début 2017. Je rappelle que ceux qui ont des questions peuvent s'adresser au service urbanisme et, s'ils le souhaitent, déposer une demande sur le registre spécifique disponible à l'accueil. Ces demandes devront être, de nouveau, déposées lors de l'enquête publique.

Pôle Médical : Les 14 entreprises qui vont construire le Pôle Médical ont été choisies (parmi 104 candidats !) et le terrassement doit débuter cet été.

La commune a un autre projet, celui du Pôle Petite Enfance. Elle a acheté pour cela les terrains et la salle du Cercle en 2006. Le SMA « Les Coquins d'abord » (la crèche) doit être déplacée et accueillir plus d'enfants. Nous lançons cette semaine la création de ce Pôle qui regroupera, dans une première phase, le S.M.A. (avec 36 places contre 17 actuellement) et le R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles). Dans une deuxième phase, nous pourrons y ajouter l'A.L.S.H. Un cabinet d'A.M.O. (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) a été choisi et la première réunion s'est déroulée le 30 juin. La nouvelle crèche doit ouvrir au plus tard le 1^{er} décembre 2018.

Enfin, concernant les travaux « importants », des agents municipaux et du S.I.E. terminent les branchements des compteurs d'eau de la rue Paulette Oriol dont ils viennent de changer la conduite avant que le revêtement soit refait.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale et du personnel de la Commune, un très bon été.

Le Maire, Olivier Merlin.

Information importante concernant le Syndicat Intercommunal des Eaux. Pour rappel, celui-ci gère environ 2400 abonnés issus des communes de Chonas l'Ambellan, Saint Prim et Saint Clair du Rhône. Le siège social et l'adresse postale sont depuis de nombreuses années domiciliés à la mairie de Saint Clair du Rhône, ce qui restera inchangé. Le paiement des factures est maintenu à la trésorerie du Roussillonnais, aucun règlement ne peut être reçu dans les mairies. Les numéros de téléphone pour les interventions urgentes inscrits sur les factures restent les mêmes.

Ce qui change: suite à une restructuration interne, la gestion du syndicat est délocalisée et ne permettra pas de réception physique des usagers dans un premier temps. Le nouvel accueil téléphonique du syndicat est accessible du lundi au vendredi sauf jours fériés, les matins uniquement de 8 heures à 12 heures au 04 74 79 99 64 pour toutes les démarches concernant l'eau potable. L'adresse électronique pour contacter le syndicat par mail est : sie38370@gmail.com.



RAPPEL VOS MEUBLES USAGES A LA DECHETTERIE et offrez leur une seconde vie !

A partir du 1^{er} juillet 2016, rappez votre mobilier usagé à la déchetterie : chaises, literie, fauteuils, tables, rangements, meubles **seront collectés dans une benne spécifique** avant d'être retriés (bois, ferraille, plastique, matelas rembourrés...) et **recyclés**. (Ne sont pas concernés : les objets de décoration et de récréation et le mobilier professionnel.)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service environnement de la Communauté de Commune du Pays Roussillonnais : 04.74.29.31.15 ambassadeur@ccpaysroussillonnais.fr

BRIDGE : UNE BELLE FIN DE SAISON Le bridge club de SAINT CLAIR s'est réuni pour clore la saison. Après un défi intellectuel de 4 heures lors du tournoi «simultané Super Ronde de France » les joueurs se rejoignaient dans la salle polyvalente de l'Espace Jean FOURNET pour un moment de détente. Les convives ont pu déguster un repas composé autour d'une paella. La soirée animée par le groupe « Cadence jazz » (batterie, guitare, saxophones, clavier) a accompagné les danseurs qui n'hésitaient pas à envahir la piste dans une ambiance très conviviale. Après une ovation au chanteur «Didier» la soirée se terminait sous les applaudissements et se donnait rendez-vous pour l'Assemblée Générale du 2 juillet à 11h au club « maison des sociétés ».



Samedi 4 juin, les enfants du relais ont connu leur premier « Petit Bal ». Après des danses effrénées de la Russie aux Antilles, en passant par la jungle africaine pour revenir au bal musette, les enfants ont pu partager un moment festif et convivial, entourés de leurs nounous et parents. La Compagnie « Superlevure » a su donner le tempo pour des danses adaptées au plus petit comme au plus grand. S'en est suivi un buffet partagé, apporté par les assistantes maternelles, une petite « kermesse » et une présentation des activités du relais. La clémence du temps a accompagné la joie et les sourires de tous. Un beau moment de partage....



Le voyage du CCAS du 9 juin dernier a encore été un vrai succès, en effet, 107 personnes âgées de plus de 70 ans ont participé à cette journée agréable et conviviale au cœur de Vichy : ils ont eu l'occasion de déguster la fameuse pastille de Vichy, de parcourir en petit train les rues de ce cadre architectural d'exception, de découvrir les thermes, et de conclure cette visite par une dégustation des eaux vichysoises.

Comme chaque année, nous sommes confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre nos fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans les arbres...
Si vous trouvez un essaim d'abeilles vous pouvez contacter :
M. Bernard Bruyat Apiculture Récoltant de Salaise sur Sanne au 06.88.93.84.87.
(Récupère les essaims et détruit nids de guêpes et de frelons)



Nous vous rappelons pour cet été qu'en cas de fortes chaleurs il est vivement conseillé de boire fréquemment... de l'eau ! Eviter de sortir aux heures les plus chaudes, se tenir au frais (volets fermés l'après-midi, ouverts la nuit et le matin). Merci de signaler en mairie les personnes isolées qui pourraient avoir besoin d'aide (tél : 04 74 56 43 15). Des plaquettes sont à votre disposition en mairie.